

Cheval au cœur des actions territoriales : premier repérage des multiples initiatives existantes

Le programme « cheval et territoire », financé par le Comité Scientifique de l'IFCE et mené par une équipe de recherche IFCE-INRA basée à Montpellier, a mis en évidence des premiers éléments sur le rôle et l'importance des équidés dans l'aménagement des espaces ruraux et périurbains français (Vial, 2009). Au-delà de cette simple occupation des espaces, il est intéressant d'étudier le rôle que peut avoir le cheval dans le cadre d'actions territoriales, portées et mises en œuvre par un ou plusieurs acteurs, avec la volonté de développer un territoire donné ou d'y assurer des missions de service public.

Dans de nombreuses régions, des élus, des associations ou de simples passionnés mettent le cheval au cœur d'actions territoriales. C'est ainsi qu'on voit apparaître des chevaux cantonniers en ville, des éco-pasteurs à cheval ou des touristes heureux de découvrir les pays de la Loire en montant pour la première fois à cheval...

L'objectif de cette recherche, conduite par l'équipe IFCE-INRA de Montpellier, est d'étudier de telles actions territoriales : comment ont-elles été mises en place ? Par quels acteurs sont-elles portées ? Comment évoluent-elles ? Quels sont leurs impacts sur le territoire et sur la filière équine ?...

Une grande variété d'actions

Dans un premier temps, il s'est avéré nécessaire de parcourir la diversité des projets d'actions territoriales impliquant le cheval, et cet article résume les premiers constats observés à partir de recherches bibliographiques et de la mobilisation du réseau des Haras nationaux (IFCE). Il semble ainsi utile de distinguer différentes catégories d'actions territoriales utilisant des équidés. Les « chevaux territoriaux » et les projets de développement du tourisme équestre sont les plus représentés, mais on observe également des actions intégrant le cheval dans la protection de zones naturelles ou l'utilisant pour le travail agricole ou le débardage, des programmes d'insertion sociale utilisant le cheval et enfin des initiatives appuyant le développement d'acteurs du monde équestre.

Le retour du cheval en ville

Au début des années 90, certaines municipalités décident de redonner une place au cheval dans les villes en tant que « cheval territorial ». Le cheval devient un « employé municipal » et va, par exemple, remplacer les voitures ou camions pour le ramassage des ordures. Il n'existe pas réellement de définition du cheval territorial, preuve de l'émergence récente du phénomène. Toutefois, à la lecture de nombreux articles, il est possible de le définir comme un cheval utilisé par la commune (qui en est propriétaire en général mais peut



© Liote M. / IFCE

Le-cheval devient un « employé municipal » et va, par exemple, remplacer les voitures ou camions pour le ramassage des ordures.

également faire appel à un prestataire) afin d'assurer à l'échelle communale (ou d'un quartier) des missions de service public : entretien des espaces verts (arrosage, taille), ramassage de déchets, transport de personnes (promenades, ramassage scolaire), surveillance (brigades équestres), animations communales...

Références

Guide pour l'utilisation du cheval dans les collectivités drômoises, document CIVAM Drôme, février 2009 : <http://www.fdcivamdrome.org/site/images/stories/CSetTA/guideutilisationct.pdf>

Comptes-rendus annuels du Congrès des chevaux territoriaux : <http://hippotese.free.fr/chevaux-territoriaux/chevaux-ter.html>

Il est à noter que dans la plupart des cas, il est fait le choix de travailler avec des chevaux de trait de races locales, afin d'affirmer une volonté de préserver la race et de concilier ainsi service public et maintien de l'identité du territoire.

Aux yeux de leurs promoteurs, les bénéfices de ces actions sont nombreux. Certains avancent que le cheval contribue à l'identité de leur ville, voire apporte une attraction supplémentaire. D'autres mettent en avant les avantages pratiques et la rentabilité écologique et sociale du concept. A l'heure du « tout développement durable », le cheval apparaît alors comme un agent écologiquement propre, socialement riche mais aussi économiquement intéressant.

Révéléateur de l'engouement provoqué par ces actions, la ville de Trouville-sur-Mer (14), qui possède un cheval pour le ramassage du verre des commerces et restaurateurs, organise chaque année le Congrès des chevaux territoriaux. Il regroupe des élus ayant inséré ou souhaitant insérer des chevaux territoriaux dans leur commune, ainsi que des professionnels du monde du cheval, de plus en plus intéressés par ce nouveau marché. L'objectif de ces rencontres est de pouvoir échanger sur les difficultés rencontrées et les avantages retirés de chaque expérience. Une commission nationale pour le développement des chevaux territoriaux a également vu le jour récemment. Rassemblement bénévole d'élus et de professionnels ayant à cœur d'aider à la mise en place de ce type d'initiatives, d'en faire la promotion et de rassembler des données technico-économiques afin d'éviter aux communes intéressées, les écueils connus par d'autres...

Des initiatives qui se multiplient

On estime aujourd'hui qu'entre 130 et 200 communes de France ont mené une expérience de ce type, même si elles ne perdurent pas systématiquement (estimations Cheval Magazine - octobre 2010 et Pierre Pasternadjan, Président de « France Trait » en décembre 2010).

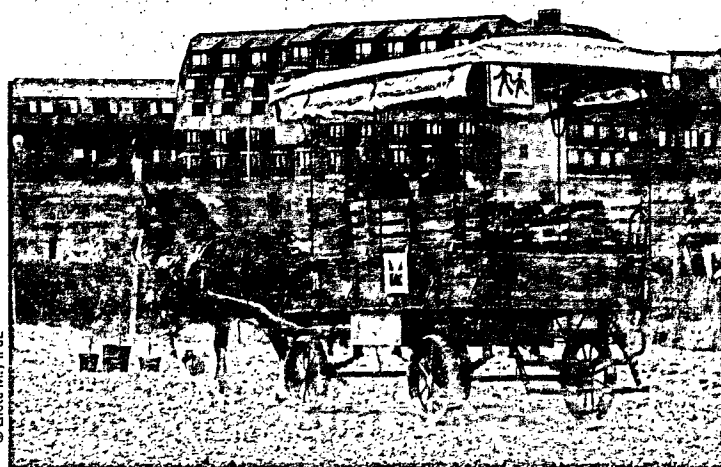
Les chevaux territoriaux sont mis en place dans des communes aux caractéristiques très diverses, dans des environnements très urbains, comme à Beauvais (où l'on peut observer des policiers à cheval et un attelage de deux cobs normands promenant les touristes sur des zones naturelles ou participant à l'entretien des espaces verts de la ville), ou dans des zones plus rurales ; citons par exemple la commune de la Chapelle Gaceline, dans le Morbihan, qui compte 700 habitants et possède deux traits bretons vaquant à diverses occupations telles que le ramassage des déchets, l'entretien des espaces et le transport des enfants depuis l'école jusqu'à la cantine.

Pour en savoir plus

<http://www.neo-planete.com/2010/12/07/gdf-suez-vous-presente-le-cheval-en-ville-2>

Développer le tourisme équestre, une « porte d'entrée » pour valoriser les territoires

« Le cheval est une porte d'entrée pour la valorisation touristique durable des territoires. Le tourisme lié au cheval est un outil de développement local au fort potentiel de progression en particulier pour les territoires ruraux », est-il écrit dans un document publié par l'Agence nationale en charge du développement touristique de la France (Atout France, 2011, p. 169). ● ● ●



© Lhote M. / IFCE

Le transport de personnes (promenades, ramassage scolaire), mission de service public.

Certains l'ont bien compris et utilisent le cheval comme acteur de valorisation de leur patrimoine naturel et historique. Ce développement du tourisme équestre peut alors prendre des formes assez diverses.

■ Il existe des projets conduits en partenariat par plusieurs pays européens ayant pour objectif d'uniformiser les pratiques des professionnels de tourisme équestre par un système de charte ou de labellisation. Le but est de favoriser les échanges de connaissances entre pays en matière de tourisme équestre et de permettre aux professionnels de la randonnée équestre de proposer des itinéraires dans de nouvelles zones en ayant une assurance de la qualité des prestations proposées. On peut citer par exemple le programme *Equustur* mis en place sur huit zones françaises, espagnoles et portugaises (il peut s'agir de départements, communes...). Ce programme, financé par des fonds européens, comprend un volet de repérage et géolocalisation de circuits de randonnée sur chacun des huit territoires ainsi qu'un volet de labellisation et uniformisation des pratiques des professionnels du tourisme équestre sur ces mêmes zones.

■ A une échelle plus locale, de la région, du département ou même de l'intercommunalité, le but est bien entendu de favoriser le tourisme mais également de promouvoir un territoire parfois peu fréquenté et délaissé (comme dans le Var par exemple, dans le cadre du programme *Equi'découverte* avec la création de circuits de randonnée permettant la découverte de l'intérieur du pays varois afin de mieux répartir le tourisme équestre sur le département).

■ Mais il existe également d'autres approches, comme par exemple le développement d'une offre de tourisme équestre visant les débutants afin de permettre la découverte d'un territoire, mais également de la pratique équestre.

■ Une autre mouvance actuelle, au carrefour entre le cheval territorial et le cheval acteur de développement touristique, est l'utilisation de navettes hippomobiles pour transporter les touristes. Ainsi, au Mont Saint Michel, les véhicules particuliers n'auront bientôt plus la possibilité d'accéder directement au site. Dès 2012, les touristes devront emprunter des navettes afin de parcourir les 2 km séparant la côte de la presque-île. Un prototype a été proposé par Véolia, prestataire sur ce projet. Il s'agit de navettes hippomobiles à impériale d'une capacité de 50 passagers. Le visiteur aura toutefois le choix de prendre une navette motorisée traditionnelle ou de faire le trajet à pied.

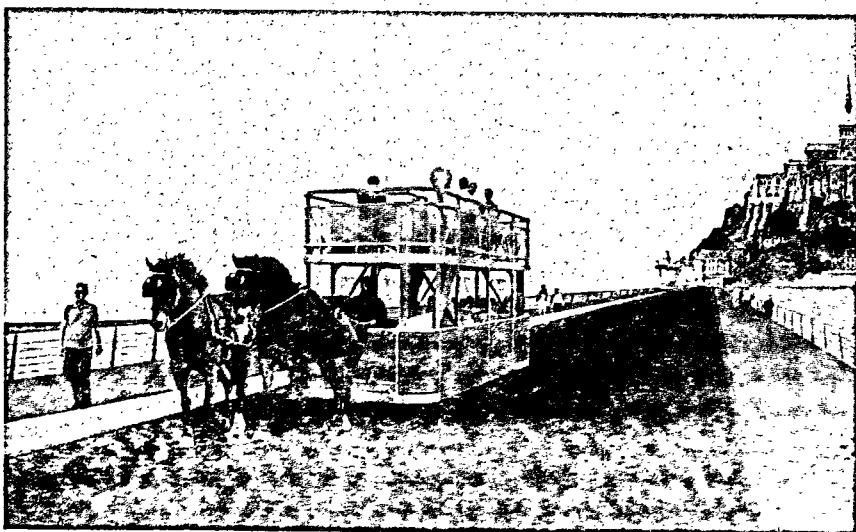
Cette mobilité douce s'intègre de plus en plus dans les zones touristiques sensibles ou naturelles, où l'utilisation d'engins motorisés apparaît inadaptée.

■ Enfin, il faut noter l'existence de nombreuses manifestations touristiques autour du cheval. Parmi elles, on note les différents salons du Cheval mais également des manifestations plus locales. Il existe ainsi des week-ends dédiés à des thématiques particulières, comme le cheval de trait ou l'énergie hippomobile. La manifestation *Franche Comté Terre de Traits* en est un exemple. Il s'agit d'un week-end où se succèdent épreuves sportives de chevaux de traits, démonstrations et activités grands publics. De grands relais sont également organisés, comme la route du poisson, un relais d'endurance réalisé avec des paires de chevaux attelés sur la route historiquement pratiquée pour amener le plus rapidement possible le poisson de la mer à Paris.

Le cheval, un agent efficace de préservation et de surveillance des milieux naturels

Le cheval prend également part à des actions de protection et de sauvegarde de zones naturelles sensibles. Il peut accéder à certains espaces plus facilement que les véhicules motorisés, ce qui fait de lui un élément efficace de surveillance et d'entretien du patrimoine naturel. Il est par ailleurs bien mieux perçu par les populations locales ou touristiques qui veulent pouvoir profiter de zones préservées sans pollution visuelle et sonore.

Certaines zones naturelles aux abords de zones urbaines (bois de Vincennes par exemple) sont particulièrement sollicitées, notamment pour la randonnée équestre. Des gardes à cheval ainsi que des documentations sur les règles de bonne conduite peuvent être développés par les organismes de gestion de ces espaces. Il existe aussi des programmes plus inattendus



© Image Véolia Transport. Source : Rapport IH Conseil Ingénierie « Désation et tourisme autour du cheval » 2010

Prototype de la navette hippomobile Mont Saint Michel

comme l'éco-pastoralisme à cheval, le développement d'une race associant biodiversité et entretien de la côte, ou encore l'entretien et l'action pédagogique sur des zones classées Natura 2000.

Le cheval agricole, un auxiliaire à ne pas négliger

Le cheval agricole se retrouve essentiellement dans trois secteurs agricoles : le débardage, la viticulture et le maraîchage.

Le cheval de débardage permet de réaliser un travail de précision sur des terrains peu accessibles par des engins motorisés. En viticulture ou sur une exploitation maraîchère, le cheval permet un travail respectueux du sol et est en général utilisé par des exploitants produisant en agriculture biologique.

Cette utilisation de la traction animale reste peu développée et dépendante du développement d'outils agricoles modernes adaptés. Il s'agit très généralement d'actions ponctuelles, localisées, initiées par des acteurs privés et à usage privé ou plus rarement public (par exemple débardage de forêts communales par des prestataires privés utilisant le cheval).

L'insertion sociale par le cheval

Le cheval a un rôle reconnu de médiateur social pour les publics en difficultés, qu'il s'agisse de personnes handicapées ou de populations en démarche de réinsertion sociale. Au-delà de la mobilisation de nombreux centres équestres qui proposent des séances d'équithérapie, il existe des projets valorisant ce rôle social à l'échelle des territoires. On peut citer notamment l'organisation de chantiers de débardage pour des jeunes en réinsertion ou d'un poney-club itinérant se déplaçant dans les cités difficiles pour permettre de recréer du lien social (projet Equi-citée mené par l'association « Cheval et insertion », cf équidée n°74, p40-41).

Des projets de développement de la filière équine

Enfin, si de nombreux projets intègrent concrètement et directement le cheval dans leur mise en place, d'autres initiatives ont pour objectif un développement de la filière dans son ensemble, à l'échelle du département ou de la région par exemple.

C'est le cas notamment en Picardie avec le développement de Contrats de Progrès qui visent à favoriser le développement des structures équestres, et à les accompagner techniquement et financièrement dans leurs projets, ce qui, bien que n'intégrant pas le cheval



© H de Baccelière / IFCE

Le cheval agricole se retrouve essentiellement dans trois secteurs agricoles : le débardage, la viticulture et le maraîchage.

au territoire en soi, favorise la dynamique équestre générale de la région. Cette démarche a fait ses preuves et inspiré d'autres régions, notamment la région Nord-Pas-de-Calais qui a repris le dispositif pour partie.

Conclusion

Ces premiers résultats de recherche ont permis d'esquisser un panorama de la diversité des actions territoriales qui mobilisent des équidés avec des visées de service public ou de développement local. Des enquêtes de terrains vont désormais être réalisées afin de mieux comprendre les conditions d'émergence et de succès de certaines actions territoriales que nous avons identifiées. Nous chercherons à évaluer leur impact, pour le territoire et en faveur de l'insertion locale du cheval. Des zooms sur certaines de ces actions seront présentés et détaillés dans de prochains numéros.

Alice WANNERROY et Céline VIAL-PION,
IFCE, INRA Montpellier, UMR MOISA
Ronan Le Velly, Montpellier SupAgro, UMR Innovation

Bibliographie

Atout France, 2011: Tourisme et cheval. Une ressource au service des destinations. Editions Atout France, Paris, 177p.

Vial, C., 2009: Quelle place pour le cheval dans l'occupation et l'aménagement du territoire français? Equ'idée, n°69, p. 28-30.